



une société d'Abertis

Direction du Patrimoine

ARRIVEE

11 DEC. 2018

D.D.T SAUE

**Direction départementale
des territoires**

Service de l'aménagement
40, rue Jean Racine
BP 20317
60021 Beauvais Cedex

Senlis, le 06 décembre 2018
N/Réf : DPAT/GA-2018o209
Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
de la Commune de Cuts.

Madame,

Faisant suite au courrier du 30 novembre 2018 que vous nous avez fait parvenir, je vous informe que la commune de Cuts, n'est pas traversée par nos ouvrages autoroutiers.

Par conséquent, nous n'avons aucune remarque à formuler en ce qui concerne la révision du PLU de la commune précitée.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous pourriez désirer,

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Gwenaëlle AUDOUX

Gestionnaire Administrative